

**ASSURANCES SECURITE
CFDP
Contrat Divers – Protection Juridique**

Le Maire de la ville de WAZIERS, délégué par le Conseil Municipal en vertu d'une délibération en date du 4 juillet 2020, de DOUAI, en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉCIDE

De régler l'appel à échéance au contrat d'assurance CONTRAT DIVERS – PROTECTION JURIDIQUE - n° 14AS-AO-006 avec la compagnie CFDP de LILLE – Immeuble Roisin – 6 rue Jean Roisin – 59000 LILLE.

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La cotisation annuelle est fixée à 2 606.57 T.T.C.

Fait à WAZIERS, le 19 JUILLET 2023

**Le Maire,
Laurent DESMONS**

